

Décision relative à une demande de changement de classification d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de changement de classification du produit phytopharmaceutique **BASAGRAN SG***

de la société BASF FRANCE SAS

enregistrée sous le n°2016-2964

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 14 juin 2017,

Le changement de classification du produit référencé ci-après **est accordé** et reporté à l'annexe de la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	BASAGRAN SG
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	BASF FRANCE SAS Division Agro 21 chemin de la Sauvegarde 69134 Ecully Cedex FRANCE
Formulation	Granulé soluble dans l'eau (SG)
Contenant	870 g/kg - bentazone
Numéro d'intrant	9500628
Numéro d'AMM	9500628
Fonction	Herbicide
Gamme d'usages	Professionnel

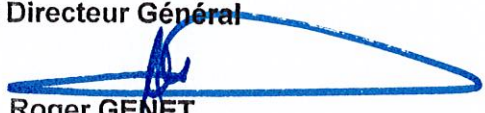
L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée avant cette échéance si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

25 JUL. 2017

Le Directeur Général



Roger GENET

ANNEXE I : Nouvelle classification du produit

Classification du produit	
La classification retenue est la suivante :	
Catégorie de danger	Mention de danger
Toxicité aiguë par voie orale - Catégorie 4	H302 : Nocif en cas d'ingestion
Sensibilisants cutanés - Catégorie 1	H317 : Peut provoquer une allergie cutanée
Lésions oculaires graves et irritation oculaire - Catégorie 1	H318 : Provoque des lésions oculaires graves
Pour les phrases P se référer à la réglementation en vigueur.	
Le titulaire de l'autorisation est responsable de la mise à jour de la fiche de données de sécurité et de la classification du produit en tenant compte de ses éventuelles évolutions.	